

# Entreprises de travaux forestiers et sylvicoles normandes

*Etat des lieux 2022*



Crédits photos page précédente : Pierre GAUTHIER (Fibois Normandie), Kévin DEHEDIN (Ets DEHEDIN)

Que ce soit à l'échelon national ou régional, la profession d'entrepreneur des travaux forestiers et sylvicoles (abrévés en ETF/ETS tout au long de ce rapport) reste mal connue des décideurs et financeurs publics. Les ETF/ ETS jouent pourtant un rôle primordial dans le dynamisme de la filière forêt-bois. Sans eux, pas de mobilisation des bois et encore moins de renouvellement de la ressource.

La prise en compte des problématiques qui se posent à ces entreprises est un préalable à la réussite de toute politique de développement de la filière forêt-bois.

Cette étude, financée par la Région Normandie, dans le cadre du Contrat d'Objectifs Bois (COB) 2021-2022, s'intéresse aux ETF/ETS basés en Normandie. Les objectifs en sont multiples et doivent tous concourir à un meilleur accompagnement des professionnels de ce secteur par les pouvoirs publics :

- Dresser un état des lieux le plus fin possible de la profession ;
- Connaître l'état du parc matériel actuellement opérationnel en Normandie ;
- Identifier les besoins de la profession, que ce soit en termes de formation, de recrutement ou d'accompagnement financier, administratif ou comptable.

## Table des matières

Introduction.....	5
Travaux forestiers et sylvicoles, de quoi parle-t-on ? .....	5
ETF/ETS, exploitants forestiers, qui fait quoi ?.....	6
Méthodologie .....	8
Constitution de la liste des entreprises enquêtées : .....	8
Rédaction du questionnaire d'enquête.....	9
Enquête .....	10
Résultats .....	10
Taux de réponse .....	10
Activités des entreprises .....	11
Effectifs des entreprises .....	12
Statuts juridiques des entreprises.....	12
Ancienneté des entreprises.....	13
Chiffre d'affaire 2021 lié aux prestations forestières.....	13
Clientèle.....	14
Pratiques commerciales .....	14
Santé et sécurité au travail.....	15
Réglementation des chantiers.....	16
Besoins des entreprises.....	16
Parc matériel .....	17
Conclusions, limites et perspectives .....	18
Annexe 1 : Questionnaire transmis aux entreprises .....	19
Annexe 2 : Courrier transmis aux entreprises dont l'adresse mail était inconnue .....	31

Tableau 1 : répartition des entreprises enquêtées par département .....	8
Tableau 2 : nombre d'ETF/ETS par département d'après la FNEDT et la MSA. ....	8
Tableau 3 : Différences entre les valeurs 2021 de Fibois Normandie et les valeurs 2019 de la FNEDT/MSA. ....	9
Tableau 4 : taux de réponse des entreprises par département.....	10
Tableau 5 : Codes NAF utilisés par les entreprises de prestation ayant participé à l'enquête. ....	11
Tableau 6 : liste des besoins exprimés par les entreprises par ordre décroissant d'importance. ....	16
Tableau 7 : liste du matériel des entreprises participantes .....	17
Tableau 8 : liste des projets d'investissement dans du matériel neuf .....	17
Figure 1 : Synoptique des principales activités en travaux forestiers, (S. Digit, 2008). ....	6
Figure 2 : Schématisation de la répartition des activités des ETF/ETS et des exploitants forestiers.....	7
Figure 3 : Répartition des entreprises en fonction de leur activité principale.....	11
Figure 4 : Nombre d'entreprises par tranche d'effectif. ....	12
Figure 5 : Nombre d'entreprises par statut juridique. ....	12
Figure 6 : Nombre d'entreprises par classe d'ancienneté.....	13
Figure 7 : Nombre d'entreprises par tranche de chiffre d'affaire des prestations forestières. ....	13
Figure 8 : Clientèle principale des entreprises (pourcentage du nombre d'entreprises). ....	14
Figure 9 : Pratiques contractuelles des entreprises.....	14
Figure 10 : Développement de la clientèle par les entreprises.....	15

### Travaux forestiers et sylvicoles, de quoi parle-t-on ?

Les travaux forestiers désignent dans ce rapport les travaux de récolte des arbres, que ce soit au cours d'une coupe d'éclaircie ou d'une coupe finale (coupe d'arbres ayant atteint leur diamètre d'exploitabilité). La récolte comprend plusieurs opérations distinctes successives :

- L'abattage, qui consiste à faire tomber l'arbre sur pied. L'abattage peut être manuel (au moyen d'une tronçonneuse) ou mécanisé (au moyen d'une abatteuse).
- Le façonnage, qui consiste à retirer la cime et les branches de l'arbre abattu et à tronçonner ce dernier en billes de qualité homogène. Là encore, cette opération peut être manuelle ou mécanisée.
- Le débusquage, qui consiste à sortir de la parcelle les différents produits du façonnage. Le skidder, ou débusqueur, est l'engin qui permet de réaliser cette opération, que ce soit au moyen d'un treuil, d'un grappin ou d'une pince. La traction animale peut aussi être utilisée pour cette opération.
- Le débardage, qui consiste à amener ces mêmes produits sur la place de dépôt, où les différents transformateurs de la ressource viendront les collecter. Le débardage se fait au moyen d'un porteur forestier, tracteur équipé d'une grande remorque permettant de transporter les produits bois.

Les travaux sylvicoles désignent les opérations visant à assurer le renouvellement et le développement de la ressource jusqu'aux premières opérations de récolte :

- La préparation du sol, qui permet de faciliter l'implantation d'une régénération artificielle ou bien de broyer les rémanents d'une coupe et de travailler le sol afin de faciliter la plantation et la reprise des plants.
- La plantation ou le regarni en complément d'une régénération naturelle.
- L'entretien des plants sur les premières années du peuplement pour les aider à se dégager de la végétation concurrente.
- Les tailles de formation des plants.
- Le dépressage qui vise à réduire la densité d'un jeune peuplement au profit des tiges les mieux conformées.
- L'élagage, pratiqué sur certaines tiges d'avenir pour obtenir des grumes sans nœuds à l'avenir.

Ces opérations seront suivies par les éclaircies successives qui rentrent dans le champ des travaux de récolte évoqués plus haut. Le schéma ci-dessous retrace l'ensemble des opérations entrant dans le cadre des travaux sylvicoles (entourés en rouge) et forestiers.

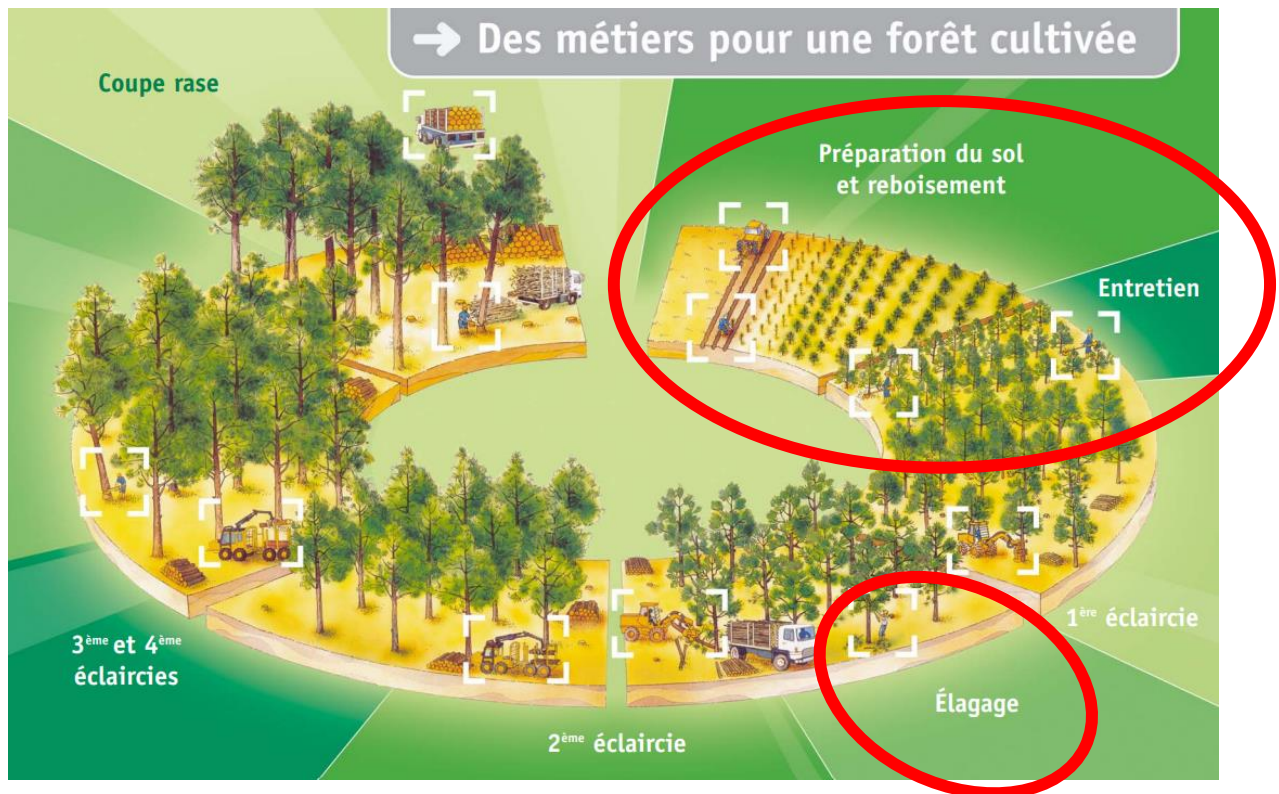


Figure 1 : Synoptique des principales activités en travaux forestiers, (S. Digit, 2008).

### ETF/ETS, exploitants forestiers, qui fait quoi ?

Dans le paysage des acteurs de la filière, les ETF/ETS ont une place à part. S'ils jouent un rôle primordial dans le renouvellement et la mobilisation de la ressource au travers des travaux de plantation, d'abattage, de débardage, etc. ils ne sont à aucun moment propriétaire de la ressource qu'ils travaillent. Ils ont un statut de prestataire intervenant pour des donneurs d'ordre, dont ils ne sont pas salariés et pour le compte desquels ils réalisent des travaux sylvicoles ou de récolte.

Ces donneurs d'ordre sont, selon le cas de figure :

- Des **propriétaires forestiers** lorsqu'ils assurent eux-mêmes la gestion et l'exploitation de leur patrimoine forestier et vendent du bois bord de route (par opposition au bois sur pied).
- Des **gestionnaires forestiers** lorsque ces derniers ont en charge l'exploitation d'un patrimoine forestier privé ou public et la vente de produits bord de route (c'est le cas des coopératives forestières et de l'ONF).
- Des **exploitants forestiers** qui achètent le bois sur pied avant de revendre les différents produits de la coupe après exploitation.
- Les **transformateurs de la ressource** (scieurs, industriels), lorsqu'ils ont aussi une activité d'exploitation forestière en achetant sur pied les bois qu'ils vont transformer par la suite.

Dans tous les cas de figure, le donneur d'ordre est le propriétaire des bois à abattre.

Il est essentiel de distinguer le métier d'ETF de celui d'exploitant forestier, bien que ces deux professions puissent dans une certaine mesure partager des activités communes.

L'exploitant forestier exerce avant tout une activité de négoce. Il achète du bois sur pied, le fait abattre, façonner et débarder et trie les différents produits de coupes avant de les revendre à différents

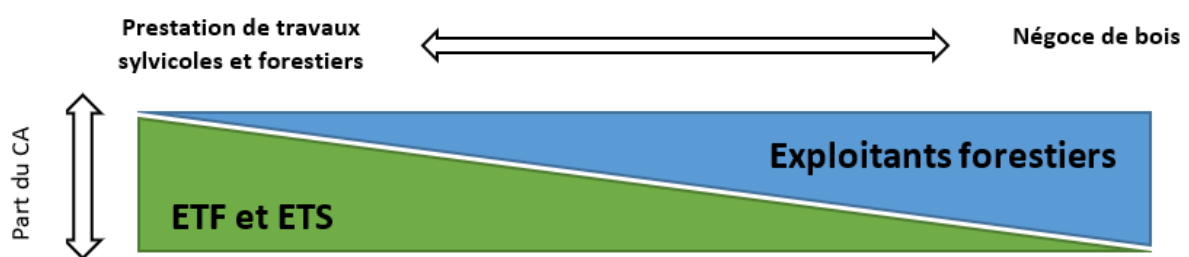
acheteurs. Ces étapes de transformation peuvent être réalisées en propre si l'exploitant dispose des moyens humains et techniques. Autrement, l'exploitant fera appel à un prestataire, l'ETF. L'exploitant, s'il dispose de ces mêmes moyens, peut ponctuellement être amené à réaliser des travaux de prestations (abattage, débardage...) pour le compte d'autres exploitants.

En parallèle et dans une moindre mesure, les ETF/ ETS peuvent exercer une activité de négoce, souvent liée au bois bûche. C'est par exemple le cas lorsqu'un donneur d'ordre se met d'accord avec son prestataire pour lui laisser un volume de bois sur pied qu'il pourra commercialiser directement.

Traditionnellement, les ETF/ ETS sont identifiés par le code NAF 02.40Z « Services de soutien à l'exploitation forestière » qui retranscrit bien leur activité de prestation mais ils peuvent également relever des codes 02.10Z « Sylviculture et autres activités forestières » et 02.20Z « Exploitation forestière ». Certains ETF/ ETS sont même identifiés par le code NAF 8130Z « Services d'aménagement paysager », en particulier celles intervenant dans les parcs et jardins. Ces codes n'ayant pas de valeur juridique, ils ne sont pas toujours en phase avec l'actualité réelle de l'entreprise.

Le schéma ci-dessous permet de se représenter les deux professions en fonction de leur activité principale, tout en prenant en compte le fait qu'ils peuvent également être amenés à exercer les activités traditionnellement dévolues à l'autre profession.

Il est à noter que, en France, les ETS réalisent 70 % du total des travaux sylvicoles et les ETF réalisent 80 % du total des travaux de récolte. La part d'exploitant forestier assurant eux-mêmes ces travaux est donc minime.<sup>1</sup>



**Figure 2 : Schématisation de la répartition des activités des ETF/ETS et des exploitants forestiers**

Les ETF/ETS, en tant que personnes physiques consacrant leur activité au fonctionnement d'une entreprise de travaux forestiers et qui ont vocation à être assujetties au régime des non-salariés agricoles (entrepreneur individuel ou employeur de main d'œuvre) sont soumis à la levée de présomption de salariat.

Pour lever cette présomption de salariat, les entreprises doivent remplir deux conditions cumulatives : la capacité ou l'expérience professionnelle (définies par les diplômes obtenus ou l'activité professionnelle passée) et l'autonomie de financement (démontrée lorsque l'entreprise emploie de la main d'œuvre ou qu'elle remplit deux des trois conditions suivantes : **1** être propriétaire ou locataire permanent d'un outillage qui, par sa nature ou son importance, compte tenu des usages professionnels locaux, excède les moyens nécessaires à l'exercice d'une activité salariée. **2** être inscrit au registre du commerce et des sociétés. **3** être inscrit à un centre de gestion agréé pour la tenue de la comptabilité).

<sup>1</sup> Entreprises de travaux forestiers : quels profils à l'avenir ? Prospective 2030. Rapport d'état des lieux. Décembre 2021. 1630 Conseil.

### Constitution de la liste des entreprises enquêtées :

Afin d'identifier les entreprises normandes entrant dans le champ de l'étude, le « matériau » de départ était une feuille de calcul Excel interne à Fibois Normandie et recensant les ETF/ETS et exploitants forestiers de la région sans distinction précise entre les deux activités. L'équipe de Fibois ayant été renouvelée quasi-intégralement au cours de l'année 2021, il n'a pas été possible de connaître la méthode utilisée pour la constitution de ce fichier de départ.

Durant le 4ème trimestre 2021, les entreprises recensées dans ce fichier ont fait l'objet d'une vérification de leur statut (en activité, radiation ou cessation) sur le site [société.com](http://société.com). Les entreprises radiées ou fermées ont été supprimées de la liste. Les entreprises pour lesquelles une recherche sur internet a pu montrer qu'elles avaient changé d'activité ou que leur activité ne correspondait finalement pas au domaine de l'étude ont également été supprimées. En parallèle, la consultation des [annonces juridiques du Bois International](#) a permis d'ajouter à la liste des entreprises de travaux forestiers et sylvicoles nouvellement créées.

Suite à ce travail de mise à jour, une liste de **365 entreprises** a été obtenue. Les deux départements de l'ex Haute-Normandie regroupent à eux seuls environ 60 % des entreprises enquêtées.

**Tableau 1 : répartition des entreprises enquêtées par département**

Département	Nombre d'entreprises enquêtées	Pourcentage
Calvados	38	10,41%
Eure	105	28,77%
Manche	33	9,04%
Orne	78	21,37%
Seine-Maritime	111	30,41%
<b>Total</b>	<b>365</b>	<b>100 %</b>

Pour rappel, par manque d'informations, **cette liste ne différencie pas les ETF/ETS des exploitants forestiers**. C'est aussi un des buts de cette étude que d'arriver à clairement identifier les deux types d'entreprises en Normandie.

En se basant sur le rapport du cabinet 1630<sup>2</sup>, il est possible d'obtenir les chiffres à la disposition de la FNEDT et de la Caisse Centrale de la MSA sur le nombre d'ETF/ETS dans les départements normands en 2019. Si la MSA reconnaît une difficulté dans la mise à jour de ces chiffres, ils permettent de donner un ordre de grandeur du nombre d'ETF/ETS par département.

**Tableau 2 : nombre d'ETF/ETS par département d'après la FNEDT et la MSA.**

Département	Entreprises de travaux forestier (récolte)	Entreprises de travaux sylvicoles	Total ETF/ETS
Calvados	43	9	52
Eure	52	7	59
Manche	27	6	33
Orne	78	15	93
Seine-Maritime	43	8	51
<b>Total</b>	<b>243</b>	<b>45</b>	<b>288</b>

<sup>2</sup> Entreprises de travaux forestiers : quels profils à l'avenir ? Prospective 2030. Rapport d'état des lieux. Décembre 2021. 1630 Conseil.



En théorie, en soustrayant aux valeurs de la colonne du milieu du tableau 1 celles de la dernière colonne du tableau 2, le résultat obtenu, qui figure dans le tableau 3, serait la valeur du nombre d'entreprises d'exploitation forestière.

**Tableau 3 : Différences entre les valeurs 2021 de Fibois Normandie et les valeurs 2019 de la FNEDT/MSA.**

Département	Nombre d'entreprises enquêtées - Nombre ETF/ETS en 2019 (FNEDT, MSA)
Calvados	- 14
Eure	46
Manche	0
Orne	- 15
Seine-Maritime	60
<b>Total</b>	<b>77</b>

On constate que pour les départements du Calvados et de l'Orne, cette différence est négative. A l'inverse, elle atteint de grandes valeurs dans l'Eure et la Seine-Maritime et il paraît improbable, mais pas impossible, d'associer cette grande différence à un grand nombre d'entreprises d'exploitation forestière. Plusieurs hypothèses se présentent alors :

- Le Calvados et l'Orne ont connu une forte baisse du nombre d'ETF/ETS entre 2019 et 2021.
- L'Eure et la Seine-Maritime ont connu une forte augmentation du nombre d'ETF/ETS dans ce même intervalle de temps.
- La liste d'entreprises qui a servi à cette étude est incomplète, au moins en ce qui concerne les ETF/ETS (hypothèse probable et attendue)
- La liste d'ETF/ETS fournie par la FNEDT et la MSA était incomplète (hypothèse probable et admise par la MSA).

**Ces 4 hypothèses ne s'excluent pas et doivent conduire à la prudence dans l'interprétation des résultats de cette étude. Le but n'est pas d'être exhaustif dans l'état des lieux mais de mieux connaître ces entreprises dans leurs activités, leurs pratiques et leurs besoins.**

### Rédaction du questionnaire d'enquête

Le questionnaire devait permettre d'aborder les éléments suivants :

1. Identité et activités de l'entreprise
2. Evolution de l'entreprise
3. Connaissance de la réglementation par l'entreprise
4. Besoins de l'entreprise
5. Parc matériel de l'entreprise

Fibois Normandie s'est appuyé sur l'expertise de la DRAAF Normandie et de la DREETS Normandie pour les questions relatives à la réglementation et la sécurité au travail. Les questions sur le parc matériel sont en grande partie issues d'une revue de la littérature sur des enquêtes similaires (Fibois Grand Est, 2019 ; et notamment des enquêtes « matériel »<sup>3</sup> pratiquées en routine par le FCBA.

<sup>3</sup> <https://www.fcba.fr/travaux/enquetes-de-parc-dengins-forestiers/>

Le questionnaire finalisé est présent en annexe 1 de cette étude.

## Enquête

L'enquête s'est faite par voie électronique (Google Form). Les entreprises pour lesquelles une adresse mail était connue ont reçu un lien vers l'enquête. Les autres, ont été informées par courrier (en annexe 2) de la tenue de l'enquête et étaient invitées à se rendre sur le site internet de Fibois Normandie pour y participer. Une diffusion de l'enquête a également été faite sur le groupe Facebook « Bûcherons et débardeurs ».

A l'occasion de ses déplacements à la rencontre des entreprises concernées, le chargé de mission forêt et 1<sup>ère</sup> transformation de Fibois Normandie a pu compléter le questionnaire d'enquête directement avec les entreprises.

L'enquête était ouverte du 2 mars 2022 au 1<sup>er</sup> juin 2022 soit une période de 3 mois.

Les résultats de l'enquête ont ensuite été agrégés dans un tableur Excel pour en faciliter la mise en forme et l'interprétation.

## Résultats

### Taux de réponse

Au total, ce sont 42 entreprises qui ont répondu à l'enquête. Parmi ces entreprises, 3 ont leur siège situé hors de la région et ont participé à l'enquête suite à la diffusion de celle-ci sur les réseaux sociaux (elles n'étaient pas dans la liste initiale). Bien qu'elles interviennent régulièrement sur le territoire régional, elles ne rentrent pas dans le champ de l'enquête (qui s'intéresse aux entreprises normandes, i.e. dont le siège social est en Normandie) et leurs réponses n'ont pas été prises en compte dans cette étude.

Tableau 4 : taux de réponse des entreprises par département.

Département	Nombre d'entreprises enquêtées	Nombre d'entreprises participantes	Taux de retour
Calvados	38	8	21,05%
Eure	105	13	12,38%
Manche	33	2	6,06%
Orne	78	6	7,69%
Seine-Maritime	111	10	9,01%
<b>Total</b>	<b>365</b>	<b>39</b>	<b>10,68%</b>

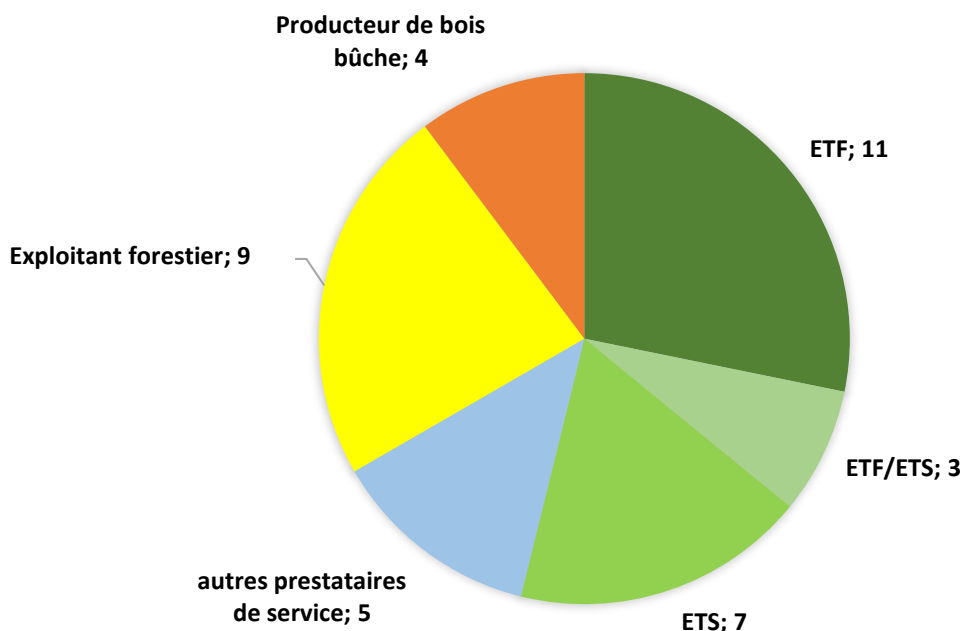
Le taux de retour global est d'environ 11 % ce qui peut paraître faible mais au vu des autres enquêtes de ce type, ce chiffre est dans les normes. A titre d'exemple, l'enquête menée par la FNEDT auprès de 2000 entreprises dans le cadre du rapport *Entreprises de travaux forestiers, quels profils à l'avenir ?*<sup>4</sup> a

<sup>4</sup> Entreprises de travaux forestiers : quels profils à l'avenir ? Prospective 2030. Rapport d'état des lieux. Décembre 2021. 1630 Conseil.

obtenu un taux de retour de 5 %. Celle lancée par Fibois Grand Est en 2019 sur le parc matériel <sup>5</sup>a eu un taux de retour de 24 %.

### Activités des entreprises

Le tableau ci-dessous présente l'activité principale des entreprises ayant participé à l'enquête.



**Figure 3 : Répartition des entreprises en fonction de leur activité principale.**

Les entreprises de prestation de services, tous secteurs confondus, sont au nombre de 26, soit exactement 2/3 des entreprises ayant répondu à l'enquête. Le groupe « *Autres prestataires de service* » rassemble les entreprises intervenant principalement dans les travaux agricoles, paysagers ou publics mais qui réalisent également des prestations en forêt. Parmi les 21 ETF/ETS, 3 entreprises réalisent aussi bien les travaux de récolte que les travaux sylvicoles.

Sur ces 26 entreprises de prestation de service, 22 sont affiliés à la MSA, les 4 autres cotisant à l'URSAFF.

**Tableau 5 : Codes NAF utilisés par les entreprises de prestation ayant participé à l'enquête.**

Code NAF	Intitulé	Nombre d'entreprises
0161Z	Activités de soutien aux cultures	2
0210Z	Sylviculture et autres activités forestières	6
0220Z	Exploitation forestière	5
0240Z	Services de soutien à l'exploitation forestière.	8
1610A	Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation	2
4312A	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	1
4941A	Transports routiers de fret interurbains	1
8130Z	Services d'aménagement paysager	1

<sup>5</sup> Etude du parc matériel d'exploitation forestière et de sylviculture mécanisé de la région Grand Est. 2019. Fibois Grand Est.

Comme évoqué en introduction de ce rapport, on observe bien que trois codes NAF sont très largement utilisés par les ETF/ETS (02.10Z, 02.20Z et 02.40Z). Le 02.40Z, qui correspond le plus à l'activité des ETF/ETS est à peine plus régulièrement utilisé que les deux autres. Il est donc hasardeux de se baser uniquement sur le code NAF pour caractériser les ETF/ETS.

### Effectifs des entreprises

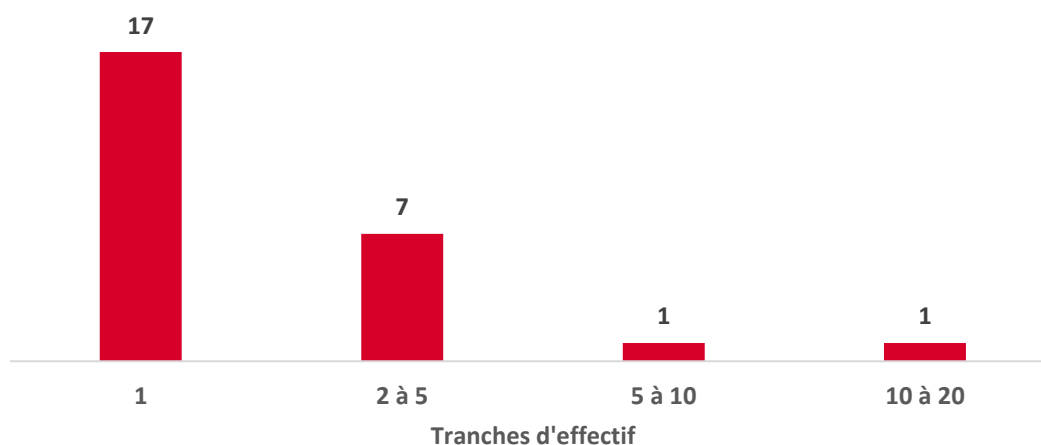


Figure 4 : Nombre d'entreprises par tranche d'effectif.

La très grande majorité des ETF/ETS et autres prestataires ayant participé sont des entreprises unipersonnelles. La majorité des entreprises ayant des salariés ont un effectif total compris entre 2 et 5 personnes.

La profession est très largement masculine avec seulement 3 femmes parmi l'intégralité des salariés des entreprises participantes (soit 52 personnes).

Sur les 16 ETF/ETS unipersonnelles, 2 seront concernés par un départ en retraite dans les 5 ans et 2 comptent procéder à l'embauche d'un salarié. Parmi les ETF/ETS comptant déjà des salariés, 3 sont concernés par des départs en retraite dans les 5 ans et 4 cherchent à recruter au moins 1 salarié supplémentaire.

### Statuts juridiques des entreprises

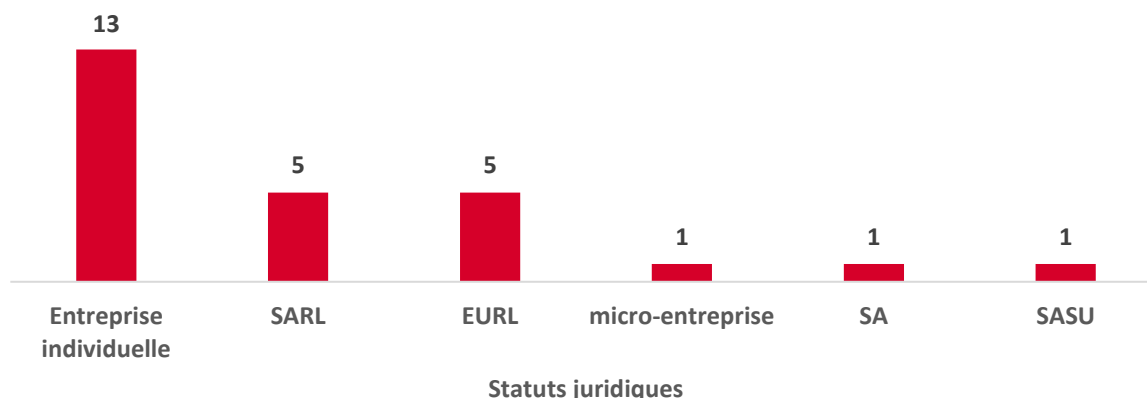


Figure 5 : Nombre d'entreprises par statut juridique.

Le statut privilégié par les entreprises participantes est celui de l'entreprise individuelle. Si ce statut est assez simple à mettre en œuvre pour une entreprise unipersonnelle, il n'exclut pas la possibilité d'avoir des salariés. Il en est de même pour l'EURL, autre statut fréquemment utilisé par les ETF/ETS.

### Ancienneté des entreprises

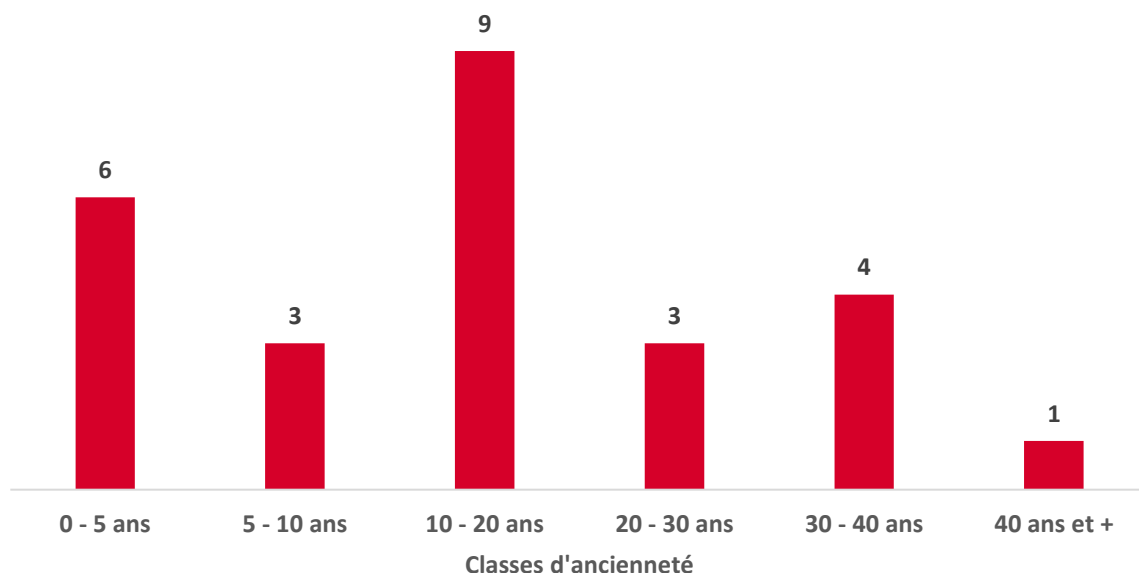


Figure 6 : Nombre d'entreprises par classe d'ancienneté.

Plus de 2/3 des entreprises de prestation de services participantes ont moins de 20 ans d'ancienneté. 6 entreprises ont même moins de 5 ans, ce qui témoigne d'une bonne dynamique de création d'entreprises. La faible part d'entreprises de 40 ans est cohérente avec la prédominance d'entreprises unipersonnelles qui ne perdurent après l'arrêt d'activité de l'entrepreneur. Sur les entreprises participantes, 3 sont concernées par une transmission dans les 5 ans.

### Chiffre d'affaire 2021 lié aux prestations forestières

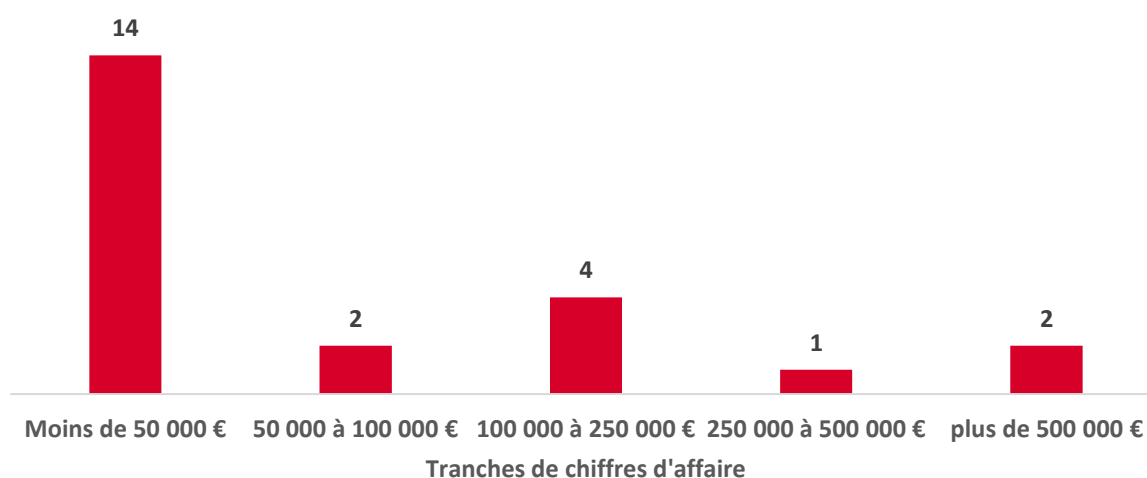
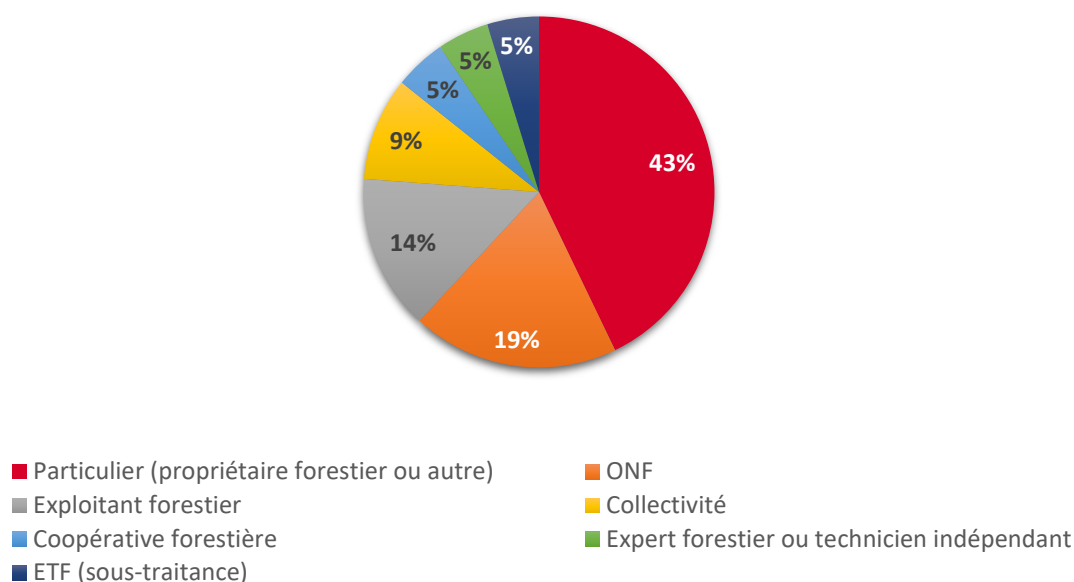


Figure 7 : Nombre d'entreprises par tranche de chiffre d'affaire des prestations forestières.

Pour plus de la moitié des ETF/ETS et autres prestataires, les travaux forestiers et sylvicoles ont permis de dégager un chiffre d'affaire 2021 inférieur à 50 000 €. Pour seulement 2 entreprises, ces mêmes activités ont permis d'atteindre plus de 500 000 € de CA. Dans les deux cas, il s'agit d'entreprises ayant au moins 5 salariés. Pour la quasi-totalité de ces entreprises, le CA est resté stable ou a augmenté sur les dernières années.

## Clientèle

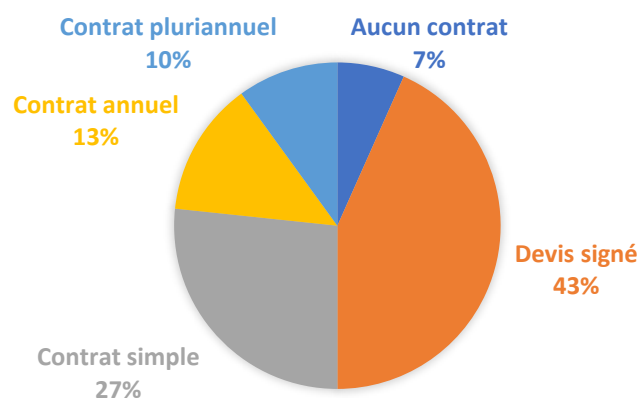


**Figure 8 : Clientèle principale des entreprises (pourcentage du nombre d'entreprises).**

43 % des entreprises participantes ont un particulier comme client principal, 19 %, l'ONF et 14 %, un exploitant forestier. Pour la moitié des entreprises, ce client principal représentait moins de la moitié de leur chiffre d'affaire. Cela traduit une diversité dans la clientèle qui permet d'assurer potentiellement une continuité de l'activité en cas de perte de ce client.

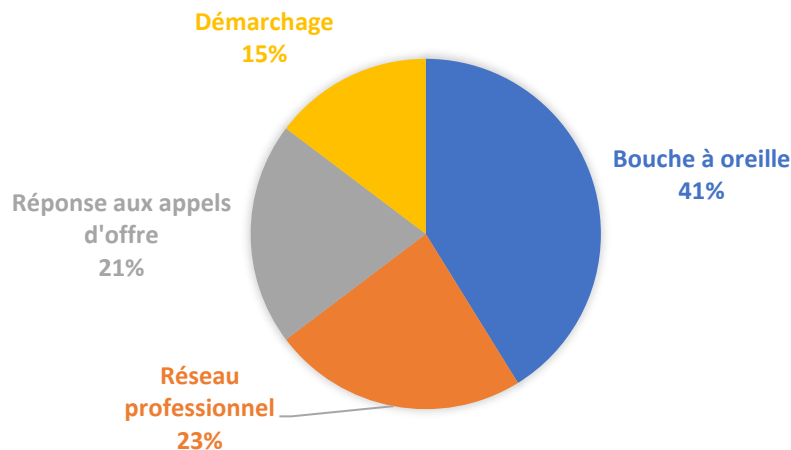
5 entreprises ont indiqué que leur client principal représentait plus de 75 % de leur CA en 2021. Cette situation, si elle permet de minimiser le travail de démarchage auprès de nouveaux clients, comporte également des risques en liant financièrement l'entreprise à son client.

## Pratiques commerciales



**Figure 9 : Pratiques contractuelles des entreprises.**

La plupart des entreprises ont recours à un devis signé pour formaliser les relations commerciales avec leurs clients. Le contrat simple (c'est-à-dire, un contrat pour une mission particulière à un instant t) est employé par un peu plus du quart des entreprises. Les contrats annuels et pluriannuels le sont par 23 % des entreprises. Seulement la moitié des entreprises ont donc recours à des contrats. Le passage du simple devis au contrat de prestation gagnerait donc à être plus répandu pour assurer aux entreprises une sécurité financière et juridique et une meilleure visibilité.



**Figure 10 : Développement de la clientèle par les entreprises**

Pour la très grande majorité des entreprises (41 %), le bouche à oreille reste le meilleur outil pour développer la clientèle. Le réseau professionnel (mise en relation avec le client par une connaissance commune) est également fréquemment sollicité. 21 % des entreprises déclarent avoir recours aux réponses à des appels d'offre pour obtenir de nouveaux chantiers. Au final, assez peu d'entreprises ont besoin de procéder à du démarchage commercial pour développer leur clientèle, leur réseau travaillant pour eux ou les besoins des clients jouant en leur faveur.

En ce qui concerne les appels d'offres, 7 entreprises ont exprimé des difficultés à répondre à ces derniers en raison de la charge administrative supplémentaire ou de la méconnaissance des procédures.

Le rayon d'action des entreprises est de 120 km autour de leur siège social, ce qui équivaut à des interventions dans le département où est basée l'entreprise et les départements voisins. Ce rayon reste assez stable dans le temps pour les entreprises.

### **Santé et sécurité au travail**

Un peu moins de la moitié des ETF/ETS et autres prestataires déclarent avoir suivi la formation SST. Dans les entreprises de plus de 5 salariés, la formation SST est aussi proposée à ces derniers. Un tiers des entreprises seulement, dont certaines ont des salariés, dispose d'un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

10 participants ont indiqué qu'ils opéraient toujours seuls sur un chantier. 2 seulement ont indiqué ne jamais opérer seuls sur un chantier.

6 entreprises ont indiqué avoir eu des cas d'accidents du travail entre 2016 et 2021, une entreprise en ayant déclaré 3 sur cette même période.

Au sujet des équipements de protection individuelle, le tiers des entreprises déclare que les gants de protection et la visière ont du mal à être portés par l'entrepreneur ou les salariés. Un quart des

entreprises déclare que c'est aussi le cas des protections auditives et du casque. Le motif évoqué est souvent celui de l'encombrement du matériel qui vient gêner l'opérateur.

### Réglementation des chantiers

8 entreprises participantes ont déclaré avoir une bonne connaissance vis-à-vis de la réglementation des chantiers forestiers. 8 estimaient en avoir une connaissance moyenne et 3 une connaissance insuffisante.

Elles sont 9 à toujours indiquer leurs chantiers par un panneau de signalisation et elles sont 6 à indiquer que leurs clients ne leur remettaient jamais de fiches de chantier en amont, contrairement à ce que stipule la loi.

10 entreprises participantes ont déclaré ne pas envoyer la déclaration de chantiers à la DREETS quand celle-ci était obligatoire.

### Besoins des entreprises

Il a été demandé aux entreprises d'attribuer un niveau d'importance (Très important, Important, Peu important) à une liste de besoins qu'ils pourraient avoir. Une note a par la suite été associée à chaque niveau d'importance (respectivement 3, 2 et 1). La note totale obtenue par chaque besoin permet de déterminer l'importance qu'il a aux yeux des entreprises.

Le tableau ci-après indique, **du plus important au moins important**, les besoins exprimés par les entreprises.

**Tableau 6 : liste des besoins exprimés par les entreprises par ordre décroissant d'importance.**

Informations sur les aides financières
Informations sur la réglementation
Accès aux formations SST
Prévention des risques au travail
Accès aux formations AIPR
Accompagnement dans les démarches administratives
Création et diffusion d'un annuaire des ETF
Obtenir des panneaux de chantiers
Accompagnement numérique
Accompagnement comptable
Informations sur les groupements d'entreprises
Aide à la réalisation du DUERP
Accompagnement dans le recrutement

Cette liste de besoins permet de cerner les attentes de la profession et reflète bien les réalités auxquelles elle est confrontée. Ainsi, la dernière place occupée par l'accompagnement dans le recrutement s'explique par la forte présence d'entreprises individuelles pour lesquelles ce n'est pas un sujet. Les principaux besoins exprimés illustrent la difficulté pour les entreprises d'accéder aux dispositifs d'aides à l'investissement ainsi qu'aux formations courantes (SST, AIPR).



## Parc matériel

Les ETF/ETS et entreprises de prestation de services ayant participé à l'étude ont communiqué la liste de leur matériel. Le tableau ci-dessous dresse un récapitulatif du parc matériel de ces entreprises.

**Tableau 7 : liste du matériel des entreprises participantes**

Type de matériel	Unités
Abatteuses (ou tracteurs équipés)	7
Porteurs forestiers (ou tracteurs équipés)	16
Débusqueurs (ou tracteurs équipés)	12
Broyeurs à plaquette	2
Combinés bois-bûche, coupeurs, fendeurs	13
Broyeurs forestiers	5
Outils de préparation du sol	9
Outils de sylviculture	29
Tronçonneuses	75

Les entreprises ont également indiqué leurs projets d'acquisition de machine ou matériel neuves dans les 5 à venir.

**Tableau 8 : liste des projets d'investissement dans du matériel neuf**

Type de matériel	Unités
Abatteuses (ou tracteurs équipés)	2
Porteurs forestiers (ou tracteurs équipés)	2
Débusqueurs (ou tracteurs équipés)	3
Broyeurs à plaquette	2
Combinés bois-bûche, coupeurs, fendeurs	3
Broyeurs forestiers	2
Scierie mobile	1
Outils de sylviculture	2

Malgré le faible nombre d'entreprises ayant répondu à l'enquête, on constate que le parc matériel de celles-ci est assez conséquent et couvre l'ensemble des activités liées aux travaux forestiers et sylvicoles.

Il avait été demandé aux entreprises de détailler les caractéristiques de leur matériel (marque, modèle, poids, capacité, âge...). Très peu d'entre elles ont répondu à cette partie de l'enquête qui n'est donc pas exploitable.

On remarque un nombre important de matériel léger (outils de sylviculture ou tde préparation du sol principalement) dans le parc matériel de ces entreprises. Si ces dernières peuvent bénéficier de subventions publiques pour l'acquisition de gros matériels, ce matériel léger est rarement éligible à ces mêmes aides en raison d'un coût inférieur aux seuils de dépenses de ces subventions (pour information le seuil de dépenses du dispositif ETF/ETS de la Région Normandie pour la période 2023-2027 est de 10 000 €). Cette situation paraît paradoxale pour des entreprises dont le chiffre d'affaires est très souvent inférieur à 50 000 € et pour lesquelles une dépense comprise entre 5 et 10 000 € nécessite une avance de trésorerie considérable. Il paraît donc opportun de faire bénéficier ces

entreprises d'une aide à l'acquisition de petit matériel, semblable aux aides départementales à destination des entreprises agricoles.

## Conclusions, limites et perspectives

Comme il est rappelé à de nombreuses reprises dans ce rapport, les données obtenues dans le cadre de cette étude ne sont pas représentatives de la profession ETF/ETS en Normandie. Elles permettent cependant de mettre en avant quelques caractéristiques communes à de nombreuses entreprises. A savoir le caractère unipersonnel, l'usage du statut d'entreprise individuelle, le recours à un devis signé pour formaliser les relations commerciales et le faible besoin de démarcher les clients potentiels. Ce dernier point s'explique en partie par de forts besoins de l'amont de la filière vis-à-vis de ces entreprises, qui ne sont pas assez nombreuses pour les satisfaire.

Une des pistes dans l'optimisation de l'aide apportée à ces entreprises serait dans la mise en place d'une aide à l'acquisition de petit matériel afin d'être en phase avec l'ordre de grandeur des chiffres d'affaires de ces entreprises.

Cette étude aura également permis de montrer les limites de la méthodologie. Le principal point faible étant la longueur du questionnaire qui a pu décourager des entreprises qui n'ont pas forcément le temps et l'envie d'y répondre. On remarque cependant que les jeunes entreprises (< à 5 ans) sont bien représentées parmi les participants, ce qui peut témoigner d'une volonté de s'inscrire dans la filière en exprimant ses besoins et attentes vis-à-vis de la profession.

Lors du renouvellement de cette enquête dans les prochaines années (un pas de temps de 5 ans peut-être raisonnablement envisagé), il sera nécessaire de simplifier au maximum le questionnaire en se concentrant surtout sur la nature de l'activité des entreprises et le parc matériel en service.

Enfin cette étude aura surtout permis à Fibois Normandie, via le recensement des besoins des entreprises participantes, de définir son offre de services vis-à-vis de ses entreprises. Le point crucial étant d'assister ces dernières dans la recherche de solutions de financement et l'accès à des formations qualifiantes. Des communications régulières sur la réglementation seraient également appréciées. C'est finalement d'une assistance administrative que ces entreprises ont le plus besoin.

En parallèle de cette enquête, des témoignages d'ETF et ETS ont fait remonter un souhait de disposer de temps d'échanges entre professionnels, que ce soit au travers de démonstration de matériels ou de groupe de travail sur des sujets particuliers (comme ce fut le cas en novembre 2022 où une dizaine d'ETF/ETS normands se sont réunis pour initier un travail sur les contrats de prestation y compris dans les cas de co-traitance et de sous-traitance). La finalité de ces temps d'échange étant de contribuer à l'autonomisation de ces entreprises et de renforcer leur poids dans la filière.

L'offre de service évoquée plus haut sera traduite dans les actions menées par Fibois Normandie auprès des ETF/ETS dans le cadre du COB qui liera l'interprofession à la Région Normandie pour la période 2023-2025.

## Annexe 1 : Questionnaire transmis aux entreprises

### 1- Informations générales sur votre entreprise :

Nom de l'entreprise : ..... Année de création : .....

Nom et prénom du chef d'entreprise : .....

Adresse du siège social : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél. : ..... Portable : .....

Adresse mail : .....@.....

Site internet ou réseaux sociaux : .....

Quel est votre moyen de communication préférentiel ?

Courrier                       Téléphone                       Mail                       Réseaux sociaux

Statut juridique :  SA  SARL  EURL  Entreprise individuelle  Autre

N° SIRET: ..... Code NAF : .....

Affiliation à :  MSA                       URSSAF

Activité(s) de l'entreprise (merci de cocher plusieurs cases si vous exercez plusieurs activités) :

Type d'activité	Activité principale	Activité secondaire	Activité que souhaitez développer
Bûcheronnage manuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bûcheronnage mécanisé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Débardage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transport	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travaux préparatoires du sol	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Reboisement/Travaux sylvicoles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Négoce de plants forestiers (MFR)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Négoce de bois d'œuvre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Négoce de bois de trituration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Négoce de bois énergie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Négoce de bois bûche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Scierie fixe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Scierie mobile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travaux agricoles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travaux publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travaux paysagers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre : .....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Etes-vous adhérent(e) d'un syndicat professionnel ?  FNEDT  UNEP  FNB   
SEFB  Autre .....  Aucun

Etes-vous engagé(e) dans une des démarches de certification suivantes ?

PEFC  FSC  ETF Gestion Durable de la Forêt  Normandie Bois Bûche

## 2- Personnel de l'entreprise

*Cette partie ne concerne que les entreprises ayant une activité de prestations de services forestiers, partielle ou totale. Si vous n'êtes pas concerné(e), passez directement à la partie 4 – Sécurité et réglementations.*

**Effectif total de l'entreprise :** Hommes : ..... Femmes : ..... (dont hors poste administratif : .....)

**Effectif par fonction :** Indiquer en commentaire si une personne occupe plusieurs postes.

Bûcherons/élagueurs : ..... Conducteurs d'engins : .....

Ouvriers sylvicoles : ..... Administratif : ..... Direction : .....

Commentaires : .....

**Dans le personnel technique, combien de salariés sont formés :**

Sur le tas ..... Avec obtention d'un diplôme .....

**Y aura-t-il des départs en retraite de personnel technique dans les 5 prochaines années ?**  OUI  NON

Si OUI, combien ? .....

**Comptez-vous procéder à l'embauche de personnel technique supplémentaires ?**  OUI  NON

Si OUI, combien ? .....

## 3- Activités de prestations de services forestiers

*Cette partie ne concerne que les entreprises ayant une activité de prestations de services forestiers, partielle ou totale. Si vous n'êtes pas concerné(e), passez directement à la partie 4 – Sécurité et réglementations.*

**Votre chiffre d'affaire sur l'année 2021 (uniquement sur la prestation de services forestiers) :**

Moins de 50 000 €  50 000 à 100 000 €  100 000 à 250 000 €  
 250 000 à 500 000 €  500 000 à un million d'euros  Plus d'un million d'euros

**Quel pourcentage de votre chiffre d'affaire global cela représente-t-il ?**

Moins de 25 %  Entre 25 et 50 %  Entre 50 et 75 %  Entre 75 et 99 %  100 %

**Ces dernières années, comment a évolué votre chiffre d'affaire pour les prestations de services forestiers ?**

En baisse  Constant  En hausse

**Exercez-vous votre activité à temps plein ?**  OUI  NON

**Pour combien de clients différents êtes-vous intervenus en prestation en 2021 ?** : .....

**Quelle part de votre activité représente votre client principal (en prestation de service) ?**

Moins de 25 %  Entre 25 et 50 %  Entre 50 et 75 %  Plus de 75 %

**Ce client principal est :**  Exploitant  Scieur  Coopérative  
 Propriétaire forestier  ONF  Autre : .....

**Quel(s) type(s) de contrat signez-vous avec vos clients ?**

Devis  Contrat simple  Contrat annuel  Contrat pluriannuel  Aucun contrat

**Ces 5 dernières années, les tarifs de vos prestations sont :**  En hausse  Stables  En baisse

**Comment trouvez-vous principalement vos chantiers de prestation de services ?**

Réponse aux appels d'offre  Réseau professionnel  Bouche à oreille  Démarchage

**Avez-vous des difficultés à répondre aux appels d'offre ?**  OUI  NON

**Si OUI, lesquelles ?** .....

**Quel pourcentage de votre activité réalisez-vous en Normandie ? :**

Moins de 25 %  Entre 25 et 50 %  Entre 50 et 75 %  Plus de 75 %

**Rayon d'action moyen (distance en km par rapport à votre siège social) :** .....

**Comment ce rayon a-t-il évolué ces dernières années ?**  En hausse  En baisse  Stable

#### 4- Sécurité et réglementations

**Vous arrive-t-il, à vous ou vos salariés, de travailler seul(s) sur le chantier ?**

Toujours  Parfois  Jamais

**Avez-vous suivi, vous ou vos salariés, une formation Sauveteur-Secouriste du Travail (SST) ?**

OUI  NON Si oui, combien sont à jour de leur formation.....

**Disposez-vous d'un document unique d'évaluation des risques professionnels ?**  OUI  NON

**Délivrez-vous à vos salariés une formation à la sécurité au poste de travail ?** *Ne répondre que si vous avez des salariés.*  OUI  NON

**Combien d'accidents du travail ont eu lieu au sein de votre entreprise sur les 5 dernières années ?** .....

**Quels sont les Equipements Individuels de Protection qui ont du mal à être portés par vous ou vos salariés ?**

Pantalon  Casque  Gant  Protection auditive  
 Chaussures  Visières  Aucun

**Avez-vous connaissance du Règlement sur le Bois de l'Union Européenne (RBUE) ?**  OUI  NON

**Comment estimez-vous votre niveau de connaissance de la réglementation sur les coupes en forêt ?**

Bonne  Moyenne  Insuffisante

**Utilisez-vous des panneaux de signalisation de chantier ?**  Toujours  Parfois  Jamais

**Votre client vous remet-il une fiche de chantier avant un chantier ?**  Toujours  Parfois  Jamais

**Si Jamais, réalisez-vous vous-même cette fiche de chantier ?**  OUI  NON

**Faites-vous la déclaration d'ouverture de chantier à la DREETS et à la mairie ?** <sup>6</sup>  OUI  NON

<sup>6</sup> Obligatoire pour les chantiers manuels de plus de 100 m<sup>3</sup>, pour les chantiers mécanisés de plus de 500 m<sup>3</sup> et pour les boisements, reboisements et travaux sylvicoles de plus de 4 ha.

- Si **NON**, votre client fait-il la déclaration d'ouverture de chantier à votre place ?  OUI  NON
- Avez-vous déjà été confronté à des difficultés avec une municipalité lors d'un chantier ?  OUI  NON
- Avez-vous déjà été confronté à des difficultés avec des riverains lors d'un chantier ?  OUI  NON

**5- Besoins de l'entreprise**

- Comptez-vous investir dans des machines ou du matériel neuf dans les 5 ans ?  OUI  NON
- Si OUI, de quel type ? .....
- Etes-vous concerné(e) par une transmission d'entreprise dans les 5 ans ?  OUI  NON
- La possibilité de travailler avec d'autres chefs d'entreprise dans le cadre d'un groupement pour développer votre activité vous intéresse-t-elle ?  OUI  NON
- Avez-vous déjà entrepris des démarches dans ce sens ?  OUI  NON

*Pour chacune des propositions dans le tableau ci-dessous, cochez la case correspondant au niveau d'importance que vous accordez à ce besoin : 1= Très important, 2= Important et 3 = Peu important.*

<b>BESOINS</b>	1	2	3
Bénéficiaire d'un accompagnement comptable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bénéficiaire d'un accompagnement dans les démarches administratives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aide à la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bénéficiaire d'un accompagnement sur les outils numériques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avoir davantage d'informations sur les réglementations en vigueur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avoir davantage d'informations sur les aides financières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avoir davantage d'informations sur la prévention des risques au travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accéder aux formations de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accéder aux formations d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avoir davantage d'informations sur les groupements d'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Créer et diffuser un annuaire des ETF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bénéficiaire d'un accompagnement dans le recrutement de personnel qualifié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Disposer de panneaux de signalisation de chantier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre .....			

## 6- Machines et équipements de l'entreprise

Type de machine	Nombre	Type de machine	Nombre
Abatteuse (annexe 6.1)		Outil de préparation du sol (annexe 6.7)	Annexe 6.8
Porteur (annexe 6.2)		Outil de plantation	
Débusqueur (annexe 6.3)		Outil d'entretien	
Broyeur à plaquette (annexe 6.4)		Outil de taille et d'élagage	
Combiné bois bûche (annexe 6.5)		Outil de bûcheronnage manuel	
Broyeur forestier (annexe 6.6)		Scierie mobile	

*Pour chaque machine, remplir l'annexe correspondante. Si vous possédez plusieurs machines du même type, remplir un tableau par engin en copiant ou en imprimant autant de tableaux que de machines. Contentez-vous de remplir les tableaux avec les informations dont vous disposez facilement (**a minima, marque, modèle, date de 1<sup>ère</sup> mise en service et date d'acquisition**).*

**Comment transportez-vous ce matériel sur les routes publiques ?**

.....

**Possédez-vous des kits de franchissement pour le passage des cours d'eau ?**       OUI     NON

## 6.1. Abatteuses (ou tracteur agricole équipé)

Abatteuse n°.....

Description du matériel	Engin	Grue	Tête
Marque	.....	.....	.....
Modèle	.....	.....	.....
Poids total (kg)	.....		
Charge à l'essieu	.....		
Date 1 <sup>ère</sup> mise en service	.....	.....	.....
Date acquisition	.....	.....	.....
Horamètre actuel	.....	Portée (m) .....	Diamètre max de coupe (m) .....
Motricité (plusieurs réponses possibles)	Roues <input type="checkbox"/> Chenilles <input type="checkbox"/> Tracks <input type="checkbox"/> Chaînes <input type="checkbox"/>		
Lubrifiants	Huile hydraulique bio <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		Huile de chaîne bio <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Commentaires	..... .....		

Abatteuse n°.....

Description du matériel	Engin	Grue	Tête
Marque	.....	.....	.....
Modèle	.....	.....	.....
Poids total (kg)	.....		
Charge à l'essieu	.....		
Date 1 <sup>ère</sup> mise en service	.....	.....	.....
Date acquisition	.....	.....	.....
Horamètre actuel	.....	Portée (m) .....	Diamètre max de coupe (m) .....
Motricité (plusieurs réponses possibles)	Roues <input type="checkbox"/> Chenilles <input type="checkbox"/> Tracks <input type="checkbox"/> Chaînes <input type="checkbox"/>		
Lubrifiants	Huile hydraulique bio <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		Huile de chaîne bio <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Commentaires	..... .....		



## 6.2. Porteurs (ou tracteur agricole équipé)

Porteur n°.....

Description du matériel	Engin	Remorque	Grue
Marque	.....	.....	.....
Modèle	.....	.....	.....
Poids	.....		
Charge à l'essieu	.....		
Date 1 <sup>ère</sup> mise en service	.....	.....	.....
Date acquisition	.....	.....	.....
Horamètre actuel	.....		Portée (m) ...
Capacité de chargement	.....kg .....m <sup>3</sup>		Couple de levage (kN.m).....
Motricité (plusieurs réponses possibles)	Roues <input type="checkbox"/> Tracks <input type="checkbox"/>	Chenilles <input type="checkbox"/> Chaînes <input type="checkbox"/>	Grappin simple <input type="checkbox"/> Grappin sécateur <input type="checkbox"/> Grappin scie <input type="checkbox"/>
Options	Treuil <input type="checkbox"/> Lame <input type="checkbox"/> Pince <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) .....		
Lubrifiants	Huile hydraulique bio <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
Commentaires	..... .....		

Porteur n°.....

Description du matériel	Engin	Remorque	Grue
Marque	.....	.....	.....
Modèle	.....	.....	.....
Poids	.....		
Charge à l'essieu	.....		
Date 1 <sup>ère</sup> mise en service	.....	.....	.....
Date acquisition	.....	.....	.....
Horamètre actuel	.....		Portée (m) ...
Capacité de chargement	.....kg .....m <sup>3</sup>		Couple de levage (kN.m).....
Motricité (plusieurs réponses possibles)	Roues <input type="checkbox"/> Tracks <input type="checkbox"/>	Chenilles <input type="checkbox"/> Chaînes <input type="checkbox"/>	Grappin simple <input type="checkbox"/> Grappin sécateur <input type="checkbox"/> Grappin scie <input type="checkbox"/>
Options	Treuil <input type="checkbox"/> Lame <input type="checkbox"/> Pince <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) .....		
Lubrifiants	Huile hydraulique bio <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		
Commentaires	..... .....		

### 6.3. Débusqueur (ou tracteur agricole équipé)

Débusqueur n° .....

Description du matériel	Engin	Equipements (plusieurs réponses possibles)		
		Treuil <input type="checkbox"/>	Pince <input type="checkbox"/>	Grue + grappin <input type="checkbox"/>
Marque	.....	.....	.....	.....
Modèle	.....	.....	.....	.....
Poids	.....			
Charge à l'essieu	.....			
Date 1 <sup>ère</sup> mise en service	.....	.....	.....	.....
Date acquisition	.....	.....	.....	.....
Motricité	Roues <input type="checkbox"/> Chenilles <input type="checkbox"/> Tracks <input type="checkbox"/> Chaînes <input type="checkbox"/>			
Horamètre actuel	.....	Capacité (t) ... Longueur (m) ... Simple <input type="checkbox"/> Double <input type="checkbox"/> Radiocommandé : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Capacité (t) ...  Capacité (m <sup>2</sup> ) ...	Portée (m) ...  Couple de levage (kN.m) ...
Options	.....			
Lubrifiants	Huile hydraulique bio <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			
Commentaires	.....			

Débusqueur n° .....

Description du matériel	Engin	Equipements (plusieurs réponses possibles)		
		Treuil <input type="checkbox"/>	Pince <input type="checkbox"/>	Grue + grappin <input type="checkbox"/>
Marque	.....	.....	.....	.....
Modèle	.....	.....	.....	.....
Poids	.....			
Charge à l'essieu	.....			
Date 1 <sup>ère</sup> mise en service	.....	.....	.....	.....
Date acquisition	.....	.....	.....	.....
Motricité	Roues <input type="checkbox"/> Chenilles <input type="checkbox"/> Tracks <input type="checkbox"/> Chaînes <input type="checkbox"/>			
Horamètre actuel	.....	Capacité (t) ... Longueur (m) ... Simple <input type="checkbox"/> Double <input type="checkbox"/> Radiocommandé : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Capacité (t) ...  Capacité (m <sup>2</sup> ) ...	Portée (m) ...  Couple de levage (kN.m) ...
Options	.....			
Lubrifiants	Huile hydraulique bio <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			
Commentaires	.....			

## 6.4. Broyeur à plaquette forestière

*Si un même porte-outil est utilisé avec plusieurs outils, ne le renseignez qu'une seule fois.*

Broyeur à plaquette n°.....

Description du matériel	Broyeur	Porte outil	Si équipé d'une Grue
Marque	.....	.....	.....
Modèle	.....	.....	.....
Poids	.....	.....	.....
Charge à l'essieu	.....		
Date 1 <sup>ère</sup> mise en service	.....	.....	.....
Date acquisition	.....	.....	.....
Horamètre actuel	.....		Portée (m) .....
Capacité de broyage (cm)	.....		Couple de levage (kN.m) .....
Commentaires	.....		

Broyeur à plaquette n°.....

Description du matériel	Broyeur	Porte outil	Si équipé d'une Grue
Marque	.....	.....	.....
Modèle	.....	.....	.....
Poids	.....	.....	.....
Charge à l'essieu	.....		
Date 1 <sup>ère</sup> mise en service	.....	.....	.....
Date acquisition	.....	.....	.....
Horamètre actuel	.....		Portée (m) .....
Capacité de broyage (cm)	.....		Couple de levage (kN.m) .....
Commentaires	.....		

## 6.5. Combiné bois-bûche

Combiné n° .....

Description du matériel	Coupeur	Fendeur
Marque	.....	.....
Modèle	.....	.....
Date 1 <sup>ère</sup> mise en service	.....	.....
Date acquisition	.....	.....
Horamètre actuel	.....	.....
Capacité	De coupe (cm) .....	Puissance (t) .....
Organe de coupe	Scie circulaire <input type="checkbox"/> Scie à chaîne <input type="checkbox"/>	
Approvisionnement	Manuel <input type="checkbox"/> Grue <input type="checkbox"/>	Tapis d'alimentation <input type="checkbox"/>
Puissance moteur requise	.....	
Commentaires	.....	

Combiné n° .....

Description du matériel	Coupeur	Fendeur
Marque	.....	.....
Modèle	.....	.....
Date 1 <sup>ère</sup> mise en service	.....	.....
Date acquisition	.....	.....
Horamètre actuel	.....	.....
Capacité	De coupe (cm) .....	Puissance (t) .....
Organe de coupe	Scie circulaire <input type="checkbox"/> Scie à chaîne <input type="checkbox"/>	
Approvisionnement	Manuel <input type="checkbox"/> Grue <input type="checkbox"/>	Tapis d'alimentation <input type="checkbox"/>
Puissance moteur requise	.....	
Commentaires	.....	

### 6.6. Broyeur forestier (ou tracteur agricole équipé)

*Si un même porte-outil est utilisé avec plusieurs outils, ne le renseignez qu'une seule fois.*

Broyeur n°.....

Description du matériel	Broyeur	Porte-outil
Marque	.....	.....
Modèle	.....	.....
Poids	.....	
Charge à l'essieu	.....	
Date 1 <sup>ère</sup> mise en service	.....	.....
Date acquisition	.....	.....
Commentaires	.....	

Broyeur n°.....

Description du matériel	Broyeur	Porte-outil
Marque	.....	.....
Modèle	.....	.....
Poids	.....	
Charge à l'essieu	.....	
Date 1 <sup>ère</sup> mise en service	.....	.....
Date acquisition	.....	.....
Commentaires	.....	

### 6.7. Outil de préparation du sol (*sous-soleurs, scarificateurs...*)

*Si un même porte-outil est utilisé avec plusieurs outils, ne le renseignez qu'une seule fois.*

Outil n°.....

Description du matériel	Outil	Porte-outil
Marque	.....	.....
Modèle	.....	.....
Poids	.....	
Charge à l'essieu	.....	
Date 1 <sup>ère</sup> mise en service	.....	.....
Date acquisition	.....	.....
Commentaires	.....	

## 6.8. Autres outils manuels ou sur porte-outil

*(plantation, entretien, élagage, bûcheronnage manuel, sciage mobile...)*

*Si un même porte-outil est utilisé avec plusieurs outils, ne le renseignez qu'une seule fois.*

Description du matériel	Outil	Porte-outil
Marque	.....	.....
Modèle	.....	.....
Date 1 <sup>ère</sup> mise en service	.....	.....
Date acquisition	.....	.....
Commentaires	..... .....	
Description du matériel	Outil	Porte-outil
Marque	.....	.....
Modèle	.....	.....
Date 1 <sup>ère</sup> mise en service	.....	.....
Date acquisition	.....	.....
Commentaires	..... .....	
Description du matériel	Outil	Porte-outil
Marque	.....	.....
Modèle	.....	.....
Date 1 <sup>ère</sup> mise en service	.....	.....
Date acquisition	.....	.....
Commentaires	..... .....	
Description du matériel	Outil	Porte-outil
Marque	.....	.....
Modèle	.....	.....
Date 1 <sup>ère</sup> mise en service	.....	.....
Date acquisition	.....	.....
Commentaires	..... .....	
Description du matériel	Outil	Porte-outil
Marque	.....	.....
Modèle	.....	.....
Date 1 <sup>ère</sup> mise en service	.....	.....
Date acquisition	.....	.....
Commentaires	..... .....	

## Annexe 2 : Courrier transmis aux entreprises dont l'adresse mail était inconnue

Madame, Monsieur,

Soucieuses de mieux connaître le maillon essentiel de la filière forêt-bois que sont les entreprises de travaux forestiers et sylvicoles et entreprises d'exploitation forestière de Normandie, **FIBOIS Normandie et la Région Normandie**, souhaitent vous donner la parole. Pour cela, il vous suffit de participer à une enquête !

Cette enquête permettra, entre autres :

- D'identifier précisément les problématiques que vous rencontrez.
- D'adapter l'offre de service de FIBOIS Normandie à vos besoins.
- De faire un état des lieux du parc matériel normand.
- De définir les politiques d'aides aux entreprises du secteur forestier pour les années à venir.

**Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le questionnaire accessible sur le site internet de FIBOIS Normandie. Cette enquête prendra fin le 30 avril 2022, alors n'attendez pas et faites entendre votre voix !**

**Toutes les données renseignées resteront confidentielles et ne seront pas traitées individuellement.**

Pour toutes questions relatives au questionnaire ou si ce dernier ne concerne pas votre entreprise, veuillez contacter **M. Pierre GAUTHIER** au **06 48 69 78 86** ou par courrier électronique : [pierre.gauthier@fibois-normandie.fr](mailto:pierre.gauthier@fibois-normandie.fr)

Vous remerciant pour votre aide et restant à votre disposition pour plus d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.